

Un Ontario sécuritaire, entraîné et préparé

Stratégie et plan d'action de l'Ontario
pour la gestion des situations d'urgence



Ontario



Table des matières

Message du ministre	3
Message de la commissaire	5
Introduction – Un Ontario sécuritaire, entraîné et préparé	7
Objectif 1 – Un guichet unique pour tous les Ontariens et Ontariennes	11
Objectif 2 – Planification et surveillance proactives	17
Objectif 3 – Entraînement et préparation aux fins des interventions en cas d'urgence	22
Mesurer les progrès et prochaines étapes	25
Annexe A : Glossaire	27
Annexe B : Faits en bref sur la gestion des situations d'urgence	30
Annexe C : Cadre ontarien de gouvernance et de responsabilisation pour la gestion des situations d'urgence	35
Annexe D : Intervenir en cas d'urgence	37
Annexe E : Ressources supplémentaires pour les Ontariennes et les Ontariens	38

Message du ministre



Message du ministre Sarkaria

C'est un honneur pour moi en tant que ministre responsable de la gestion des situations d'urgence de coordonner les efforts que fait notre gouvernement pour superviser la planification, la préparation et l'intervention en cas de situation d'urgence en Ontario.

Il n'y a rien de plus important que la sécurité et le bien-être de nos familles et de nos êtres chers et je reconnais que les Ontariennes et les Ontariens de toute la province comptent sur notre gouvernement pour qu'il fasse les choses correctement. L'importance de veiller à ce que notre province soit aussi bien préparée que possible à toute urgence potentielle ne saurait être surestimée. C'est pourquoi je suis heureux de vous présenter les premiers plan et approche exhaustifs de l'Ontario pour la gestion des situations d'urgence, les premiers au Canada pour lesquels des rapports annuels et publics sur les progrès accomplis sont exigés.

Dans la foulée du Plan pour rester ouvert de notre gouvernement, la Stratégie et plan d'action de l'Ontario pour la gestion des situations d'urgence décrit une vision globale de la gestion des situations d'urgence pour tout l'Ontario. Et cette vision est simple : les Ontariennes et Ontariens de toutes les collectivités, de Brampton à Thunder Bay et partout ailleurs dans notre province, doivent se sentir en sécurité, entraînés et préparés en tout temps. Pour atteindre cet objectif, nous avons créé un plan qui est le fruit de consultations productives en cours avec nos partenaires municipaux et des Premières Nations et d'autres alliés essentiels dans le secteur de



la gestion des situations d'urgence. Cette coopération, cette collaboration et cette communication constituent la base solide sur laquelle repose ce plan.

Nous sommes fiers des objectifs et des mesures décrits dans ce plan. Ils ont été conçus pour maintenir l'Ontario dans un état de préparation constant, aujourd'hui comme dans l'avenir. Le travail de sauvegarde et de protection de la province évolue constamment et la population de l'Ontario mérite les meilleures garanties et protections qu'un gouvernement peut fournir. Nous avons tous appris que rien ne remplace l'entraînement et la préparation. C'est pourquoi nous sommes déterminés à apprendre constamment ainsi qu'à améliorer et à mettre en œuvre toujours les mesures et les plans de sécurité que nous avons mis en place pour satisfaire aux besoins d'aujourd'hui tout en planifiant pour demain.

Ensemble, nous veillons à ce que notre province respecte les normes les plus rigoureuses en matière de gestion des situations d'urgence et soit aussi un chef de file du pays en disposant d'un plan et d'une approche exhaustifs conçus en Ontario et assortis de l'obligation de produire des rapports annuels, les premiers du genre au Canada en matière de gestion des situations d'urgence. Nous avons été confrontés à des crises dans le passé et la réalité est que nous serons probablement confrontés à des défis différents dans l'avenir. Nous nous engageons à ce que l'Ontario soit prêt, quelles que soient les circonstances.

Prabmeet Singh Sarkaria

Président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la gestion des situations d'urgence

Message de la commissaire



Avant-propos du commissaire à la gestion des situations d'urgence de l'Ontario, Secrétariat du Conseil du Trésor

Gestion des situations d'urgence Ontario a le plaisir de présenter la toute première Stratégie et plan d'action de l'Ontario pour la gestion des situations d'urgence, une feuille de route pour une approche pangouvernementale visant à assurer la sécurité, l'entraînement et la préparation de la population ontarienne. En tant que commissaire à la gestion des situations d'urgence, je suis sincèrement honoré de fournir à l'Ontario un plan qui met les personnes les plus vulnérables au centre des mesures de préparation, de planification et d'atténuation prises avant que des situations d'urgence ne surviennent.

L'expansion de Gestion des situations d'urgence Ontario fait partie de l'engagement indéfectible de la province à faire en sorte que l'Ontario soit un chef de file en matière de préparation aux situations d'urgence. La question ne consiste pas à se demander « si » des situations d'urgence surviendront mais « quand ». Compte tenu de la forte augmentation du nombre des situations d'urgence au Canada et des coûts financiers dévastateurs de l'intervention en cas de catastrophe et du rétablissement qui sont estimés à plus de dix milliards de dollars par année¹, une

« Travailler ensemble pour se préparer, prévenir et atténuer les situations d'urgence afin d'assurer la sécurité de la population ontarienne. »

gestion des situations d'urgence efficace est essentielle au bien-être économique et physique des Ontariennes et des Ontariens.

Les municipalités et les collectivités des Premières Nations ont relevé ce défi en mettant en œuvre des modèles locaux de gestion des situations d'urgence, des évacuations et des partenariats. Gestion des situations d'urgence Ontario augmentera et soutiendra l'expertise locale sur le terrain avec un inventaire des capacités provinciales qui sont prêtes à être déployées en tout temps.

La Stratégie et plan d'action de l'Ontario pour la gestion des situations d'urgence repose sur les principes de la responsabilisation et de la transparence. Le plan évoluera sur une base annuelle et offrira des possibilités de tenir continuellement des consultations avec les municipalités, les Autochtones et nos partenaires en faisant rapport sur les progrès accomplis chaque année. Ce guichet unique pour la coordination de la gestion des situations d'urgence au sein du gouvernement provincial permet aux Ontariennes et aux Ontariens d'avoir l'assurance que le gouvernement travaille en collaboration pour soutenir les municipalités et les collectivités autochtones qui sont en première ligne des mesures de préparation, de planification, d'atténuation, d'intervention et de rétablissement. En travaillant ensemble, nous ferons en sorte que l'Ontario soit préparé à toute éventualité.

Bernard Derible



Sous-ministre, commissaire à la gestion des situations d'urgence
Gestion des situations d'urgence Ontario
Secrétariat du Conseil du Trésor



Introduction – Un Ontario sécuritaire, entraîné et préparé

La toute première Stratégie et plan d'action de l'Ontario pour la gestion des situations d'urgence fait en sorte que les Ontariennes et les Ontariens soient en sécurité, entraînés et préparés avant, pendant et après les situations d'urgence. Le plan établit une base pour la gestion des situations d'urgence en Ontario, éclairée par les événements d'urgence qui surviennent dans toute la province, en plaçant les personnes les plus vulnérables, notamment les Autochtones, les personnes handicapées, les personnes âgées, les communautés racialisées et les personnes en situation de pauvreté et qui risquent de devenir sans-abri, au centre de la planification, de la préparation et de l'atténuation.

Des feux de végétation aux inondations, en passant par les tornades, les tempêtes de vent, les menaces pour la cybersécurité et les pandémies, il y a eu une augmentation importante du nombre des urgences au Canada et en Ontario. La Stratégie et plan d'action de l'Ontario pour la gestion des situations d'urgence s'appuient sur les leçons tirées des situations d'urgence passées, y compris la pandémie de COVID-19 qui a été la plus grande urgence provinciale depuis des décennies.

Principes

- **Transparence et reddition de comptes** : assurer une gouvernance claire et renforcée et une production de rapports publics qui soit responsable et assortie de l'obligation de rendre des comptes à tous les Ontariens et Ontariennes.
- **Accessibilité et inclusivité** : reconnaître et combler les besoins particuliers de tous les Ontariens et Ontariennes, y compris les populations vulnérables et les Autochtones.
- **Proactivité et agilité** : s'assurer que la province accorde une attention continue et accrue à la planification, à l'état de préparation et à l'intervention et qu'elle est vigilante et souple pour faire face à différents types de situations d'urgence.
- **Collaboration** : travailler avec nos partenaires, y compris des municipalités, des partenaires autochtones, des ministères provinciaux et d'autres ordres de gouvernement, pour respecter un engagement commun à assurer l'excellence en matière de gestion des situations d'urgence.

- **Courage et innovation** : faire preuve de leadership et faire progresser les priorités en matière de gestion des situations d'urgence en fonction des pratiques exemplaires et des approches modernes pour mieux soutenir tous les Ontariens et Ontariennes.

Objectifs

Le présent plan présente trois objectifs pour orienter l'approche de la province en matière de gestion des situations d'urgence :

1. Un guichet unique pour tous les Ontariens et Ontariennes

Gestion des situations d'urgence Ontario sera le guichet unique de tous les Ontariens et Ontariennes pour faire en sorte que la gestion des situations d'urgence soit coordonnée rapidement et efficacement dans toute la province. Les municipalités et les collectivités des Premières Nations étant en première ligne lors des situations d'urgence, l'Ontario sera prêt à augmenter ses capacités à tout moment.



2. Planification et surveillance proactives

Une planification proactive des événements d'urgence, fondée sur des données, une analytique et des connaissances, posera les bases de l'approche à guichet unique. Gestion des situations d'urgence Ontario déterminera les risques potentiels pour éclairer la planification à court et à long terme en vue des situations d'urgence futures, en intégrant les contributions des aînés autochtones et des Gardiens du Savoir Traditionnel.



3. Entraînement et préparation aux fins des interventions en cas d'urgence

L'Ontario sera un chef de file en matière d'entraînement et de préparation aux fins des interventions en cas d'urgence, en s'assurant que ses partenaires de gestion des situations d'urgence sont prêts à faire face à toute situation d'urgence. Grâce au renforcement de la formation et de l'éducation du public en gestion des situations d'urgence, les Ontariennes et les Ontariens seront mieux préparés aux situations d'urgence.



Résumé des principales caractéristiques du Plan

- Décrit l'approche de la gouvernance et de la responsabilisation renforcée de la province visant à faciliter la mise en œuvre de l'approche à guichet unique à la coordination provinciale de la gestion des situations d'urgence.

- Décrit l'expansion de Gestion des situations d'urgence Ontario sous la direction d'un commissaire à la gestion des situations d'urgence spécialisé qui a pour but de coordonner et de faciliter la préparation, l'échange de renseignements et les soutiens d'urgence proactifs pour l'Ontario.
- Présente les mesures clés que l'Ontario prend en matière de gestion des situations d'urgence par la prévention, l'atténuation, la préparation, l'intervention et le rétablissement pour continuer à bâtir un Ontario sécuritaire, entraîné et préparé.
- Comprend des mesures de soutien visant à tenir compte des besoins de nos partenaires, y compris les municipalités et les partenaires autochtones de tout l'Ontario.
- Montre le leadership de l'Ontario en mesurant les progrès en vue de la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action et en s'engageant à assurer la responsabilisation et la transparence en tant que première administration au Canada à rendre compte annuellement et publiquement des progrès réalisés en matière de gestion des situations d'urgence.

Mesurer les progrès

La Stratégie et plan d'action de l'Ontario pour la gestion des situations d'urgence fournissent une feuille de route pour faire avancer la gestion des situations d'urgence et faire en sorte que l'Ontario soit sûr, entraîné et préparé. Le gouvernement s'est engagé envers tous les Ontariens et Ontariennes à faire preuve de transparence et de responsabilité et publiera des rapports annuels qui présenteront en détail les progrès réalisés par rapport aux objectifs et aux mesures de la stratégie et du plan d'action.



Stratégie et plan d'action de l'Ontario pour la gestion des situations d'urgence

Vision | Un Ontario sécuritaire, entraîné et préparé.

Mission | Faire en sorte que les Ontariennes et Ontariens soient en sécurité, entraînés et préparés avant, pendant et après les situations d'urgence.

Principes | Transparence et reddition de comptes Accessibilité et inclusivité Proactivité et agilité Collaboration Courage et innovation

Objectifs



Un guichet unique pour tous les Ontariens et Ontariennes

- Renforcer la gouvernance et la reddition de comptes
- Veiller à ce qu'il soit tenu compte des besoins particuliers des populations vulnérables tout au long du cycle de gestion des situations d'urgence
- Clarifier l'approche et la structure de gestion des situations d'urgence de l'Ontario et réduire le fardeau administratif des partenaires de la gestion des situations d'urgence



Planification et surveillance proactives

- Utiliser les données et les connaissances pour éclairer les décisions en matière de gestion des situations d'urgence
- Déterminer de manière proactive la probabilité et l'incidence des risques dans la province
- Déterminer, soutenir et élaborer les capacités provinciales pour les principaux dangers provinciaux
- Élaborer des ressources de soutien pour les partenaires de la gestion des situations d'urgence



Entraînement et préparation aux fins des interventions en cas d'urgence

- Mettre en œuvre un programme provincial d'exercices et examiner, mettre à jour et créer de nouveaux plans d'intervention d'urgence provinciaux
- Renforcer la capacité d'intensification provinciale par l'entremise de la Brigade des bénévoles de l'Ontario

Cycle de gestion des situations d'urgence

Prévention > Atténuation > Préparation > Intervention > Rétablissement

Ontariennes et Ontariens

Objectif 1

Un guichet unique pour tous les Ontariens et Ontariennes

En tant que guichet unique pour la coordination provinciale de la gestion des situations d'urgence, Gestion des situations d'urgence Ontario travaillera de manière proactive avec les municipalités, ses partenaires autochtones, les ministères provinciaux, le gouvernement fédéral, les organisations qui soutiennent les populations vulnérables et d'autres partenaires pour coordonner et faciliter la préparation, l'échange de renseignements et les soutiens d'urgence proactifs.

Approche d'un guichet unique de Gestion des situations d'urgence Ontario



Préparation

Intervention

Soutien

- Soutenir les municipalités, les ministères provinciaux partenaires et les Ontariennes et Ontariens pour élaborer des plans de gestion des situations d'urgence.
- Élaborer et mener des campagnes de formation, d'exercices et d'éducation du public.
- Élaborer et mettre à jour des ressources publiques.



Soutien

- Selon la gravité/le type de l'urgence, des plans de gestion des situations d'urgence peuvent être mis en œuvre à l'échelle des municipalités, des partenaires, du ministère provincial ou de la province, et des renseignements seront fournis aux Ontariennes et Ontariens sur les activités d'intervention.

Partenaires

- Nouer et maintenir des relations avec les municipalités, les ministères provinciaux et nos partenaires.
- Faciliter l'échange de renseignements rapide entre les municipalités, les ministères provinciaux et nos partenaires.



Partenaires

- Tirer parti des partenariats pour éclairer l'intervention.
- Travailler en coordination avec les partenaires pour fournir une assistance (p. ex., concernant les ressources humaines) et des mises à jour sur la situation et améliorer la compréhension des incidences sur la collectivité.
- Établir un lien avec les bénévoles pour soutenir la mise en œuvre des activités d'intervention.

Coordonner

- Assurer une coordination proactive entre les partenaires.
- Éclairer la prise de décision du gouvernement en coordination avec nos partenaires pour prévenir et atténuer les urgences futures.



Coordonner

- Agir en tant que coordonnateur stratégique pour soutenir une intervention sur le terrain en temps opportun (par exemple, faciliter les évacuations).
- Éclairer la prise de décision du gouvernement en coordination avec nos partenaires pour intervenir en cas de situation d'urgence et assurer le rétablissement.

Surveiller

- Maintenir la connaissance de la situation dans toute la province en tout temps au cours de l'année.
- Utiliser des outils de données et de renseignement pour surveiller les risques et les dangers dans toute la province.



Surveiller et aider

- Les collectivités locales peuvent demander le déploiement de ressources et de personnel pour répondre à une situation d'urgence si elles ne disposent pas de la capacité nécessaire pour y répondre au niveau municipal/communautaire.
- Éclairer les communications et les directives à l'aide de mises à jour sur la situation et d'outils de données et de renseignement.

Initiatives de l'Ontario en œuvre

- **Élargissement de la capacité de gestion des situations d'urgence :**
Pour s'assurer que les Ontariennes et les Ontariens sont en sécurité, entraînés et préparés à toute situation d'urgence, le gouvernement a élargi la capacité de gestion des situations d'urgence de la province par l'entremise de Gestion des situations d'urgence Ontario et nommé un commissaire à la gestion des situations d'urgence spécialisé.
- **Accroissement des soutiens locaux :** En 2022, Gestion des situations d'urgence Ontario a doublé son effectif des services régionaux afin de mieux soutenir toutes les régions de la province et de fournir régulièrement et de façon continue un soutien et des directives en matière de gestion des situations d'urgence aux collectivités.
- **Approche relative aux inondations et aux feux de forêt annuels :**
Chaque année, Gestion des situations d'urgence Ontario travaille de façon proactive avec ses partenaires au sein de groupes de planification et de travail, y compris un symposium annuel et des mises à jour des plans opérationnels, afin de se préparer à d'éventuelles mesures de soutien à la gestion des situations d'urgence nécessaires pour aider les collectivités touchées par des inondations et des feux de végétation en Ontario. L'approche des inondations du printemps 2022 montre les types de soutiens fournis par Gestion des situations d'urgence Ontario. Après plusieurs semaines de fortes pluies, le nord-ouest de l'Ontario a connu d'importantes inondations à Sioux Lookout, Kenora, Dryden, Fort Frances et Atikoken. Gestion des situations d'urgence Ontario a déployé du personnel pour fournir de l'aide, notamment en fournissant des sacs de



sable et en collaborant avec le personnel municipal au sein de ces collectivités. Le personnel de Gestion des situations d'urgence Ontario a également soutenu le rétablissement après l'inondation de la baie James en 2022 en localisant dans le district de Cochrane des collectivités hôtes comme Val Rita ou en accueillant des personnes évacuées dans des sites situés dans la région du Grand Toronto.



- **Soutien provincial pour les événements imprévus :** Par l'intermédiaire de Gestion des situations d'urgence Ontario, la province a coordonné la fourniture d'une aide à la gestion des situations d'urgence, y compris les équipes pour enlever les arbres abattus et les ressources pour faciliter la communication, aux provinces qui ont été touchées par l'ouragan Fiona en 2022 ainsi qu'aux collectivités touchées par la tempête hivernale qui a traversé l'Ontario en décembre 2022.
- **Campagne de préparation à l'hiver :** Pour mieux informer les Ontariennes et les Ontariens sur la façon de se préparer aux dangers de l'hiver, Gestion des situations d'urgence Ontario a lancé une campagne de préparation à l'hiver en décembre 2022. De l'information continuera d'être communiquée dans les médias sociaux et par l'entremise d'autres canaux pour informer les Ontariennes et les Ontariens de la meilleure façon de se préparer aux intempéries et aux autres dangers.
- **Crédit d'exercice annuel :** Le gouvernement a réduit les formalités administratives en augmentant la flexibilité offerte aux municipalités et aux ministères provinciaux pour tester les plans de gestion des situations d'urgence chaque année dans le cadre d'un exercice d'entraînement annuel ou en intervenant lors d'une urgence. Le gouvernement continuera de travailler en collaboration avec les municipalités et les ministères provinciaux concernant le processus annuel et les critères pour répondre à ces exigences.

Nouvelles initiatives de l'Ontario

Renforcer la gouvernance et la reddition de comptes de l'Ontario en établissant un guichet unique axé sur l'action pour la coordination provinciale de la gestion des situations d'urgence

Mesures

- Mettre en œuvre un cadre provincial de gouvernance et de responsabilisation renforcé qui comprend Gestion des situations d'urgence Ontario en tant que guichet unique pour la coordination provinciale de la gestion des situations d'urgence et des consultations régulières avec le Comité du Conseil des ministres pour la gestion des situations d'urgence et le Comité directeur des sous-ministres pour la gestion des situations d'urgence pour faciliter un échange de renseignements et une surveillance proactive et rapide à l'échelle du gouvernement.
- Travailler avec nos partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec d'autres administrations pour assurer l'harmonisation des efforts de gestion des situations d'urgence afin que tous les partenaires travaillent en collaboration pour atteindre des objectifs de gestion des situations d'urgence communs.

Veiller à ce qu'il soit tenu compte des besoins particuliers des populations vulnérables tout au long du cycle de gestion des situations d'urgence

Mesures

- Collaborer avec nos partenaires, y compris le gouvernement fédéral, nos partenaires autochtones et les organisations qui soutiennent les populations vulnérables, pour tenir compte des besoins particuliers des populations vulnérables dans le cadre du cycle de gestion des situations d'urgence.

- Travailler directement avec nos partenaires des Premières Nations pour améliorer les approches, les stratégies, la formation, les outils, les processus et les produits qui renforceront la capacité de gestion des situations d'urgence des Premières Nations. Collaborer avec nos partenaires des Premières Nations à réaliser une approche de la formation adaptée à la culture.

Clarifier l'approche et la structure de gestion des situations d'urgence de l'Ontario et réduire le fardeau administratif des partenaires de la gestion des situations d'urgence

Mesures

- Examiner le cadre actuel des rôles et des responsabilités liés à la gestion des situations d'urgence pour déterminer les points à clarifier. Collaborer avec les municipalités, nos partenaires autochtones et les ministères provinciaux en 2023 pour mieux comprendre les possibilités d'amélioration du cadre actuel des rôles et des responsabilités.
- Consulter les municipalités, nos partenaires autochtones et les ministères provinciaux sur les possibilités de réduire le fardeau administratif.




Objectif 2

Planification et surveillance proactives

Gestion des situations d'urgence Ontario améliorera les données, les connaissances et la capacité analytique pour permettre une planification et une surveillance proactives des urgences potentielles à l'échelle de la province. L'Ontario respecte et reconnaît également la valeur et les contributions des aînés autochtones et des Gardiens du Savoir Traditionnel alors que le gouvernement travaille en partenariat avec ses partenaires autochtones pour se préparer aux urgences, y compris les inondations et les feux de végétation, et intervenir lorsqu'elles surviennent.

Le gouvernement utilisera la technologie pour recueillir et échanger des renseignements pour déterminer de manière proactive les besoins, les lacunes, les tendances et les enjeux afin de renforcer la préparation, l'atténuation et l'intervention en matière de gestion des situations d'urgence dans la province.

Initiatives de l'Ontario à l'œuvre

- **Stratégie de lutte contre les inondations** : Cette stratégie renforce la préparation de l'Ontario aux inondations futures causées par les changements climatiques et répond également aux graves inondations qui ont touché de vastes régions de la province en 2019. Grâce à la collaboration entre tous les ordres de gouvernement, nos partenaires autochtones, les entreprises et les Ontariennes et Ontariens, la province : améliore la cartographie des inondations pour mieux comprendre les risques d'inondation; améliore la prévision des inondations et l'alerte précoce pour améliorer la préparation aux inondations; met en œuvre une intervention d'urgence proactive en cas d'inondation; et crée des programmes d'intervention d'urgence bien coordonnés et efficaces pour les Ontariennes et les Ontariens et les municipalités.
- 
- **Centre d'excellence pour la cybersécurité** : Pour préparer l'Ontario à l'évolution des risques liés à la cybersécurité, le gouvernement a créé le Centre d'excellence pour la cybersécurité dans le cadre de la toute première Stratégie pour la cybersécurité de l'Ontario pour assurer la sécurité des renseignements des Ontariennes et des Ontariens en éduquant les ministères provinciaux et les organisations du secteur parapublic sur la cybersécurité et les pratiques exemplaires.
 - **Initiative dirigée par les municipalités : outil situationnel du centre des opérations d'urgence de la ville de Cambridge** : Pour qu'il soit possible d'échanger rapidement des renseignements et d'uniformiser la connaissance de la situation dans toute la ville lors des situations d'urgence, la ville de Cambridge a élaboré une solution technologique qui permet à plusieurs services de procéder en temps réel et de façon centralisée à des mises à jour sur la situation.
 - **Initiative dirigée par les Premières Nations : Association d'intervention d'urgence des Premières Nations** : Une association d'organisations régionales et de collectivités des Premières Nations coprésidée par l'Independent First Nations Alliance et le Conseil tribal de Nokiiwin qui a été formée pour échanger des pratiques exemplaires et collaborer aux initiatives de préparation, de planification et d'intervention en cas d'urgence dirigées par les Premières Nations.

- **Initiative dirigée par les Premières Nations : Plans Intelli-feu communautaires :**
Le Forum des Premières Nations de Paawidigong a soutenu les Premières Nations qu'il sert (Migisi Sahgaigan [Eagle Lake], Première Nation ojibway de Wabigoon Lake, Wabauskang, Lac Seul et Lac Des Milles Lacs) dans la création de plans Intelli-feu communautaires exhaustifs pour fournir une orientation sur les mesures opérationnelles et administratives nécessaires pour mieux protéger chaque collectivité de la menace des feux de végétation.
- **Initiative dirigée par les Premières Nations : Plans Intelli-feu communautaires :**
Le Forum des Premières Nations de Paawidigong a travaillé de manière proactive avec les Premières Nations qu'il sert (Migisi Sahgaigan [Eagle Lake], Première Nation ojibway de Wabigoon Lake, Wabauskang, Lac Seul et Lac Des Milles Lacs) pour élaborer des rapports d'identification des dangers et d'évaluation des risques propres à chaque collectivité afin de mieux éclairer la création de plans de gestion des situations d'urgence personnalisés en déterminant la probabilité et l'incidence des risques propres à chaque collectivité.

Nouvelles initiatives de l'Ontario

Utiliser les données et les connaissances pour éclairer les décisions en matière de gestion des situations d'urgence

Mesures

- Élaborer et maintenir des outils pour mieux utiliser les données afin d'éclairer les décisions en matière de gestion des situations d'urgence, y compris :
 - D'ici à la fin de 2023, le gouvernement aura terminé les profils des territoires non érigés en municipalité de l'Ontario.
 - Élaboration d'une série de profils géographiques et socio-économiques pour améliorer le suivi et la surveillance liés aux dangers et aux risques d'urgence et à leurs incidences sur les populations vulnérables d'ici à 2024.
- Travailler avec nos partenaires autochtones, y compris l'Association d'intervention d'urgence des Premières Nations, pour déterminer la meilleure façon d'utiliser les connaissances écologiques traditionnelles et d'en tenir compte pour soutenir le suivi et la surveillance d'urgence prospectives des catastrophes naturelles et du temps violent afin d'améliorer l'atténuation et la préparation à l'échelle locale et provinciale.

Déterminer de manière proactive la probabilité et l'incidence des risques dans la province

Mesures

- Élaborer un processus provincial coordonné de surveillance des dangers et des risques en collaboration avec les ministères provinciaux d'ici à la fin de 2023.
- Mettre à jour le programme d'identification des dangers et d'évaluation des risques, y compris en élaborant et en publiant un profil des risques provinciaux d'ici à la fin de 2024. Ce profil de risque provincial permettra d'assurer une planification et une surveillance plus efficaces des principaux risques déterminés à l'échelle de la province afin de réduire leur probabilité de causer une urgence et leur incidence s'ils ne peuvent pas être évités.

Déterminer, soutenir et élaborer les capacités provinciales pour les principaux dangers provinciaux

Mesures

- Élaborer une cartographie des capacités et des processus provinciaux liés aux principaux dangers provinciaux qui sont prêts à être déployés pour apporter un soutien en cas d'urgence.
- Déterminer les biens et les services nécessaires pour répondre aux principaux dangers provinciaux.
- Élaborer des plans pour la fourniture de ces biens et services clés en cas d'urgence.

Élaborer des ressources de soutien pour les partenaires de la gestion des situations d'urgence

Mesures

- Créer des ressources pour aider les municipalités à planifier et à mener des exercices, y compris un « exercice dans une boîte » en 2023. Ceci comprend un guide étape par étape, des listes de vérification et du matériel de soutien pour mener et évaluer un exercice municipal.

- Continuer d'améliorer la formation municipale en gestion des situations d'urgence grâce à la prestation directe de cours enseignés par Gestion des situations d'urgence Ontario en 2023 et annuellement par la suite et mettre à jour tous les cours existants d'ici à 2024. Pour offrir cette formation améliorée, des moniteurs de cours supplémentaires seront certifiés par Gestion des situations d'urgence Ontario d'ici à 2024.
- Améliorer les programmes d'éducation du public pour élargir leur portée et fournir aux municipalités de l'information et des documents imprimés à jour sur la préparation et l'intervention.
- Étudier la création d'un portail centralisé pour nos partenaires afin que les ressources telles que les exemples de pratiques exemplaires et les listes de vérification utiles soient facilement accessibles pour soutenir les programmes locaux de gestion des situations d'urgence.



Objectif 3

Entraînement et préparation aux fins des interventions en cas d'urgence

Plus la province sera entraînée et préparée aux urgences futures possibles telles que les pandémies, les cybermenaces, les événements nucléaires ou les feux de végétation, plus le gouvernement sera en mesure d'intervenir rapidement, si son aide est requise, et plus l'incidence de l'urgence sera faible.

Le gouvernement lancera un programme d'exercices provincial qui sera un plan pluriannuel pour procéder à des exercices et tester et renforcer les plans d'urgence multisectoriels et les interventions d'urgence pangouvernementales. De plus, Gestion des situations d'urgence Ontario aidera ses partenaires à s'acquitter de leurs responsabilités locales en matière de gestion des situations d'urgence et veillera à ce que tous les plans provinciaux d'intervention en cas d'urgence soient à jour.

Initiatives de l'Ontario à l'œuvre

- **Réserve d'équipement de protection individuelle et de fournitures et de matériel essentiels :** Pour protéger les Ontariennes et les Ontariens des urgences futures imprévues, le gouvernement a adopté une loi qui est la première du genre au Canada, la Loi de 2022 sur l'approvisionnement en équipement de protection individuelle et la production d'un tel équipement (LAEPIPE). Cette loi oblige la province à conserver une réserve d'équipement de protection individuelle et de fournitures et de matériel essentiels. Cette réserve sera disponible pendant les activités normales et pourra être déployée pour surmonter les difficultés associées aux événements exceptionnels. La mise en œuvre de cette loi aidera à renforcer la production et les chaînes d'approvisionnement internes pour l'équipement de protection individuelle et les fournitures et le matériel essentiels en tirant parti de la vaste capacité de fabrication de l'Ontario, dans la mesure du possible. On prévoit qu'au cours des 18 prochains mois, plus de 93 % des achats courants d'équipement de protection individuelle de la province seront effectués auprès de fabricants situés en Ontario et au Canada.
- **Programmes pour améliorer la préparation des collectivités :** Le gouvernement a mis en œuvre des programmes pour mieux se préparer ainsi que prévenir et atténuer les répercussions des situations d'urgence sur les collectivités de l'Ontario. Ceux-ci comprennent le projet pilote Reconstruire en mieux dans le cadre du Programme d'aide aux municipalités pour la reprise après une catastrophe qui a été créé pour fournir un financement aux municipalités pour l'amélioration de la résilience climatique lors de la reconstruction de propriétés ou d'infrastructures municipales endommagées. Cela comprend également le Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire, qui a été créé pour aider 425 petites collectivités rurales et du Nord à renouveler et à réhabiliter leur infrastructure pour qu'elle soit plus sûre et plus fiable. Dans le cadre de ce fonds, le gouvernement fournit près de 2 milliards de dollars sur cinq ans à compter de 2022.
- **Programme des responsables en matière d'urgences sociales :** Pour aider à renforcer les capacités en matière de prévention, d'intervention et de rétablissement en cas d'urgence pour les collectivités éloignées des Premières



Nations, le ministère des Affaires autochtones, en consultation avec ses partenaires autochtones, a mis en œuvre le Programme des responsables en matière d'urgences sociales. À compter de 2021, le fonds accorde 1 375 million de dollars par année sur dix ans à onze conseils tribaux et organisations régionales de la Nation Nishnawbe Aski et du Grand Conseil du Traité no 3 pour fournir un soutien d'urgence dans les collectivités éloignées des Premières Nations.

- **Initiative dirigée par les Premières Nations : plan d'urgence et guide du Grand Conseil du Traité n° 3 : Ressources à l'appui des collectivités :** Le nouveau GéoPortail est un outil interactif dans lequel différentes formes d'information et de données spatiales peuvent être stockées, visualisées et consultées. Il offre aux membres de la collectivité et aux personnes associées un endroit sûr et sécurisé pour accéder aux documents, données, rapports et cartes liés à la zone du Traité no 3 et à ses collectivités. Les collectivités pourront télécharger et sauvegarder leurs propres projets et documents et les utilisateurs auront également accès à un outil de cartographie en ligne comprenant une collection de couches diversifiées pour créer leurs propres cartes.
- **Initiative dirigée par les Premières Nations : Services d'urgence intégrés de l'Independent First Nations Alliance (IFNA) :** Le personnel des services d'urgence intégrés de l'IFNA a créé deux services, un centre des opérations d'urgence et des équipes de gestion des incidents déployables, pour faire en sorte qu'il y ait des capacités d'intervention d'urgence disponibles 24 heures par jour pour soutenir ses collectivités des Premières Nations membres.



Nouvelles initiatives de l'Ontario

Mettre en œuvre un programme provincial d'exercices et examiner, mettre à jour et créer de nouveaux plans provinciaux d'intervention d'urgence

Mesures

- Prendre part en tant qu'organisateur ou participant à des exercices sur table multidisciplinaires provinciaux, nucléaires et dirigés par le gouvernement fédéral avec un large éventail de participants en 2023. Ces exercices auront lieu annuellement par la suite.
- Déterminer et organiser des exercices sur les priorités provinciales avec nos partenaires tous les deux ans à compter de 2024, en plus de la première mesure.
- Travailler avec nos partenaires pour mettre à jour le Plan provincial d'intervention en cas d'urgence d'ici à 2024.
- Travailler avec nos partenaires pour mettre à jour le Plan provincial d'intervention en cas d'urgence nucléaire d'ici à 2024.

Renforcer la capacité d'intensification provinciale par l'entremise de la Brigade des bénévoles de l'Ontario

Mesures

- Renforcer la capacité d'intensification provinciale par l'entremise de la Brigade des bénévoles de l'Ontario en 2023, en tirant parti de la capacité, de l'expertise et des aptitudes existantes des partenaires pour faire en sorte qu'une capacité bénévole et technique spécialisée prévisible soit disponible pour soutenir les collectivités, y compris la sensibilisation et les consultations avec des intervenants et des populations aux cultures diversifiées.
- Mettre à l'essai une équipe de renfort déployable qui fournira un soutien à la gestion des incidents et à la coordination à nos partenaires sur demande.

Mesurer les progrès et prochaines étapes

La toute première Stratégie et plan d'action de l'Ontario pour la gestion des situations d'urgence fournit une feuille de route, décrite dans les trois objectifs et les mesures associées, pour faire avancer la gestion des situations d'urgence et faire en sorte que l'Ontario soit en sécurité, entraîné et préparé.

Le gouvernement s'est engagé à faire preuve de transparence et à rendre des comptes à tous les Ontariens et Ontariennes et publiera des rapports annuels qui présentent en détail les progrès réalisés par rapport aux objectifs et aux mesures de la stratégie et du plan d'action.

À l'avenir, le gouvernement continuera de collaborer avec ses partenaires du secteur de la gestion des situations d'urgence, y compris les municipalités, ses partenaires autochtones et les ministères provinciaux, afin de renforcer encore la Stratégie et plan d'action de l'Ontario pour la gestion des situations d'urgence afin d'assurer la sécurité et le bien-être de tous les Ontariens et Ontariennes.



Annexe A : Glossaire

Reconstruire en mieux : « Reconstruire en mieux » est une approche utilisée pour évaluer et harmoniser le rétablissement dans l'ensemble du cycle de gestion des situations d'urgence. L'approche « Reconstruire en mieux » a pour but d'accroître la résilience des collectivités touchées en s'attaquant aux causes profondes des urgences afin de réduire leurs répercussions et le risque qu'elles surviennent de nouveau.

Commissaire à la gestion des situations d'urgence : Dirige l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de gestion des situations d'urgence en Ontario, y compris des stratégies de prévention, d'atténuation, de préparation, d'intervention et de rétablissement.

Données : Faits, connaissances, information et statistiques recueillis à des fins de référence ou d'analyse.

Déclaration d'une situation d'urgence : Une situation d'urgence peut être déclarée en fonction d'une situation ou d'une situation imminente qui menace la sécurité publique, la santé publique, l'environnement, les infrastructures essentielles, les biens et/ou la stabilité économique et sort du cadre des interventions d'urgence communautaires de routine.

Catastrophe : Une perturbation grave d'une zone touchée qui entraîne des répercussions étendues sur les êtres humains, les biens et l'environnement et/ou des répercussions économiques qui dépassent la capacité d'une ou de plusieurs collectivités touchées à y faire face en utilisant leurs propres ressources.

Urgence : Une situation ou une situation imminente qui constitue un danger de grande ampleur susceptible de causer un préjudice grave à des personnes ou des dommages importants à des biens et qui est causée par les forces de la nature, une maladie ou un autre risque pour la santé, un accident ou une action délibérée ou non. (Établi en fonction de la Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence)

Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence (LPCGSU) : Établit le fondement juridique et le cadre de la gestion des situations d'urgence de la province. Cette loi le fait en définissant les pouvoirs et les responsabilités conférés aux ministères provinciaux, aux municipalités et à certaines personnes.

Cycle de gestion des situations d'urgence : Explique que les cinq composantes de base de la gestion des situations d'urgence (prévention, atténuation, préparation, intervention et rétablissement) fonctionnent ensemble dans le cadre d'un cycle continu pour gérer les risques et y remédier.

Gestion des situations d'urgence Ontario : Fait partie du Secrétariat du Conseil du Trésor et a une responsabilité globale concernant la gestion des situations d'urgence de la province. Gestion des situations d'urgence Ontario a la responsabilité d'assurer la coordination, la promotion, l'élaboration, la mise en œuvre et le maintien de programmes de gestion des situations d'urgence efficaces dans tout l'Ontario ainsi que la coordination de ces programmes avec les administrations municipales, le gouvernement fédéral, ses partenaires autochtones et d'autres intervenants.

Plans de gestion des urgences : Un plan élaboré et maintenu pour diriger l'intervention externe et/ou interne d'une organisation lors d'une situation d'urgence.

Programmes de gestion des situations d'urgence : Un programme fondé sur les risques, élaboré sur la base des normes de gestion des situations d'urgence et qui comprend des caractéristiques prescrites qui peuvent comprendre des activités de prévention, d'atténuation, de préparation, d'intervention et de rétablissement.

Identification des dangers et évaluation des risques (IDER) : Fournit des renseignements pour aider les municipalités et les ministères provinciaux à déterminer la probabilité et l'incidence des risques afin d'éclairer la création de plans de gestion des situations d'urgence en réponse aux exigences de la Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence.

Gestion des incidents : Processus ayant pour but de déterminer, d'analyser et de résoudre les incidents critiques.

Atténuation : Mesures prises pour réduire les effets néfastes d'une situation d'urgence ou d'une catastrophe. Ces mesures peuvent comprendre des mesures de détournement ou de confinement visant à atténuer les répercussions d'une inondation ou d'un déversement.

Approche à guichet unique : Une approche adoptée par Gestion des situations d'urgence Ontario pour travailler de manière proactive avec les municipalités, ses partenaires autochtones, les ministères provinciaux, le gouvernement fédéral et d'autres partenaires afin de coordonner et de faciliter la préparation, l'échange de renseignements et les soutiens d'urgence proactifs.

Préparation : Mesures prises avant une situation d'urgence ou une catastrophe pour assurer une intervention efficace. Ces mesures comprennent la formulation de plans d'intervention d'urgence, de plans de continuité des activités/opérationnelle, la formation, les exercices et la sensibilisation et l'éducation du public.

Prévention : Mesures prises pour empêcher une situation d'urgence ou une catastrophe de se produire. Ces mesures peuvent comprendre des contrôles législatifs, des restrictions de zonage, des normes/procédures opérationnelles améliorées ou la gestion des infrastructures essentielles.

Plan provincial d'intervention en cas d'urgence : Un plan d'intervention en cas d'urgence maintenu par la province de l'Ontario qui décrit la façon dont la province coordonne l'intervention d'urgence lorsque plusieurs ministères et autres organisations provinciales y participent. Ce type de coordination est généralement nécessaire pour les urgences généralisées et complexes.

Plan provincial d'intervention en cas d'urgence nucléaire : Un plan d'intervention en cas d'urgence pour les urgences des installations nucléaires exigé par la Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence et maintenu par la province de l'Ontario.

Rétablissement : Le processus de restauration dans une collectivité frappée d'un niveau de fonctionnement antérieur à la catastrophe. Celui-ci peut comprendre la fourniture d'une aide financière, la réparation de bâtiments et/ou la restauration de l'environnement.

Intervention : La fourniture de services d'urgence et d'une assistance publique ou la mise en œuvre d'une intervention pendant ou immédiatement après un incident dans le but de protéger les personnes, les biens, l'environnement, l'économie et/ou les services. Ceci peut comprendre la fourniture de ressources telles que le personnel, les services et/ou le matériel.

Urgence sociale : Pour les Premières Nations de l'Ontario, il existe une catégorie distincte des « urgences sociales » qui déclenche certaines interventions d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux. Une urgence sociale est un événement ou une situation qui comporte un risque pour la santé/la vie humaine, le bien-être mental ou le tissu social et le bien-être de la communauté. Les ressources et les capacités de la communauté sont insuffisantes pour y faire face et une intervention et un soutien immédiats des gouvernements, des organismes externes et des fournisseurs de services sont nécessaires.²

Exercices sur table : Les exercices sur table sont des séances de discussion lors desquelles les membres de l'équipe se rencontrent dans une salle de classe informelle pour discuter de leurs rôles lors d'une urgence et de leurs réponses à une situation d'urgence donnée. Un animateur guide les participants dans l'analyse d'un ou plusieurs scénarios.³

Annexe B : Faits en bref sur la gestion des situations d'urgence

Objectif 1 – Un guichet unique pour tous les Ontariens et Ontariennes

- En 2022, 58 urgences communautaires et provinciales ont été déclarées en Ontario.
- Pour soutenir les 444 municipalités et les 133 collectivités des Premières Nations de l'Ontario en 2022, 4 992 heures-personnes ont été déployées à l'appui des activités d'intervention de Gestion des situations d'urgence Ontario.
 - Plus de 1 900 membres de quatre collectivités des Premières Nations de l'Ontario ont été évacués en raison du risque d'inondations.

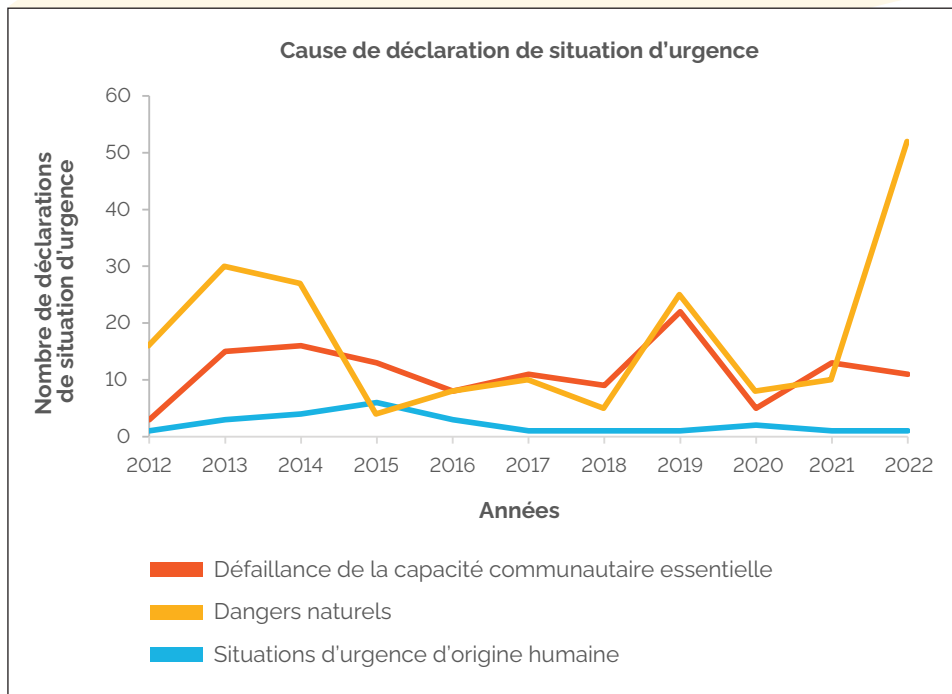
Objectif 2 – Planification et surveillance proactives

- La gravité des feux de végétation peut varier en Ontario d'une année à l'autre. Une surveillance constante et une planification adaptée sont nécessaires. Par exemple, dans le nord-ouest de l'Ontario, il y a eu près de mille feux de végétation en 2021 mais seulement 82 pendant la saison des feux de 2022.⁴
- Les rapports sur les changements climatiques portent à croire que le climat du Canada se réchauffe deux fois plus vite que la moyenne mondiale. Par conséquent, des phénomènes climatiques extrêmes, tels que des pluies abondantes et des inondations, sont prévus dans tout l'Ontario.⁵
- Les changements climatiques peuvent avoir des répercussions disproportionnées sur les Autochtones. Sur les 809 aires de réserve autochtone peuplées identifiées par le recensement canadien, 98,3 % ont été exposées à une forme quelconque de risque d'inondation.⁶
- Chaque dollar dépensé pour des stratégies proactives de gestion des situations d'urgence pour s'adapter aux changements climatiques peut produire un rendement du capital investi compris entre 13 \$ et 15 \$, y compris jusqu'à 5 \$ en avantages directs et jusqu'à 10 \$ supplémentaires en avantages indirects, tels que des avantages sociaux et à l'échelle de l'économie.⁷

Objectif 3 – Entraînement et préparation aux fins des interventions en cas d'urgence

- En 2022, il y avait plus de 4 000 inscriptions à des cours de formation en gestion des situations d'urgence dans la province et plus de 300 cours ont été dispensés au cours de l'année.
- En 2022, Gestion des situations d'urgence Ontario a participé à 35 exercices et séances d'entraînement d'urgence pour tester les plans et procédures d'urgence. Ceci comprenait, en octobre 2022, la participation à l'exercice Huron Endeavour qui consistait à tester les plans d'urgence nucléaire de l'Ontario en collaboration avec Bruce Power, les municipalités, quarante organismes et 1 400 participants.

Déclarations d'une situation d'urgence



Description de la figure : Graphique de la description des déclarations de situation d'urgence

Graphique linéaire intitulé « Cause of Emergency Declaration » (cause de déclaration de situation d'urgence), qui présente une comparaison des causes des situations d'urgence déclarées en Ontario de 2012 à 2022. L'axe X intitulé « Years » (années) indique les années de 2012 à 2022. L'axe Y intitulé « # of Emergency Declarations » (nombre de déclarations de situation d'urgence) indique le nombre de déclarations de situations d'urgence. Les trois causes de situations d'urgence comparées sur ce graphique sont la défaillance de la capacité communautaire essentielle, les situations d'urgence d'origine humaine et les dangers naturels.

- Le nombre de déclarations de situation d'urgence causées par la défaillance de la capacité communautaire essentielle était : 3 en 2012, 15 en 2013, 16 en 2014, 13 en 2015, 8 en 2016, 11 en 2017, 9 en 2018, 22 en 2019, 5 en 2020, 13 en 2021 et 11 en 2022.
- Le nombre de déclarations de situation d'urgence d'origine humaine était : 1 en 2012, 3 en 2013, 4 en 2014, 6 en 2015, 3 en 2016, 1 en 2017, 1 en 2018, 1 en 2019, 2 en 2020, 1 en 2021 et 1 en 2022.
- Le nombre de déclarations de situation d'urgence causées par des dangers naturels était : 16 en 2012, 30 en 2013, 27 en 2014, 4 en 2015, 8 en 2016, 10 en 2017, 5 en 2018, 25 en 2019, 8 en 2020, 10 en 2021 et 52 en 2022.

Statistiques clés

Un total de 345 déclarations de situation d'urgence communautaires et provinciales ont été faites entre 2012 et 2022 en raison d'une défaillance de la capacité communautaire essentielle, de situations d'urgence d'origine humaine et de dangers naturels.

- 195 situations d'urgence causées par des dangers naturels
- 126 situations d'urgence causées par la défaillance de la capacité communautaire essentielle
- 24 situations d'urgence causées par des dangers d'origine humaine

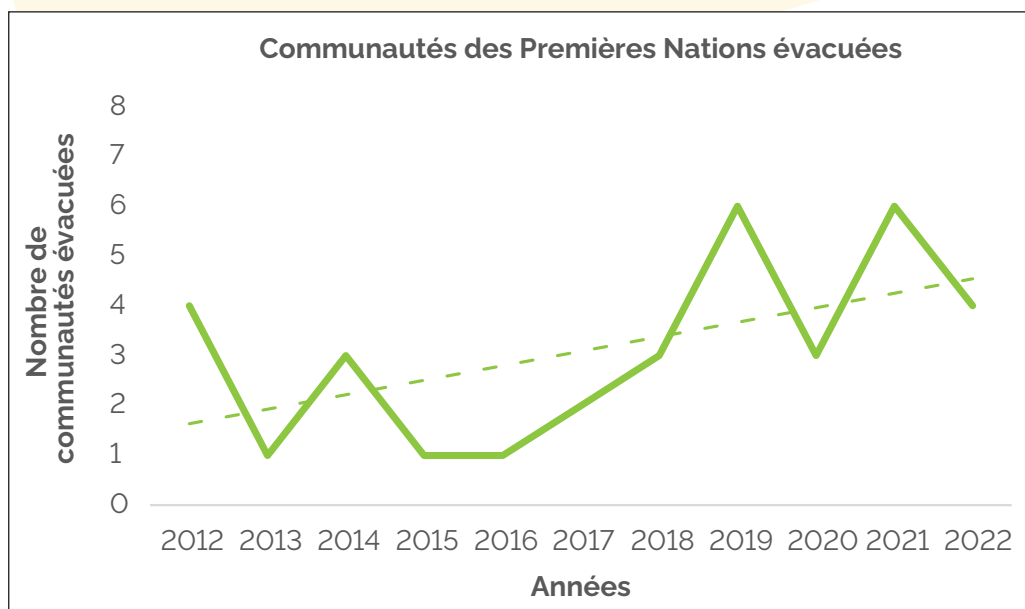
En plus des statistiques ci-dessus, il y a également eu des déclarations de situation d'urgence faites en raison de risques pour la santé humaine/d'épidémie. Ce danger était de loin la raison la plus commune de déclarer une urgence car 320 déclarations de situation d'urgence ont été faites en 2020 en réponse aux répercussions de la COVID-19.

Pour soutenir les 444 municipalités et les 133 collectivités des Premières Nations de l'Ontario en 2022, 4 992 heures-personnes ont été déployées pour soutenir les activités d'intervention de Gestion des situations d'urgence Ontario.

Types d'urgences déclarées

- Danger naturel : Érosion, inondations, feux de forêt, ouragans et tempêtes tropicales, pluie verglaçante, tempêtes de neige et blizzards, tornades, tempêtes de vent
- Défaillance de la capacité communautaire essentielle : Urgence administrative (hôte), effondrement de bâtiments/structures, défaillances d'infrastructures essentielles, urgences liées à l'approvisionnement en énergie, troubles civils, urgences liées à l'eau
- Urgence d'origine humaine : Explosions/incendies, incidents lié aux matières dangereuses, pétrole/gaz naturel, urgences liées au transport.

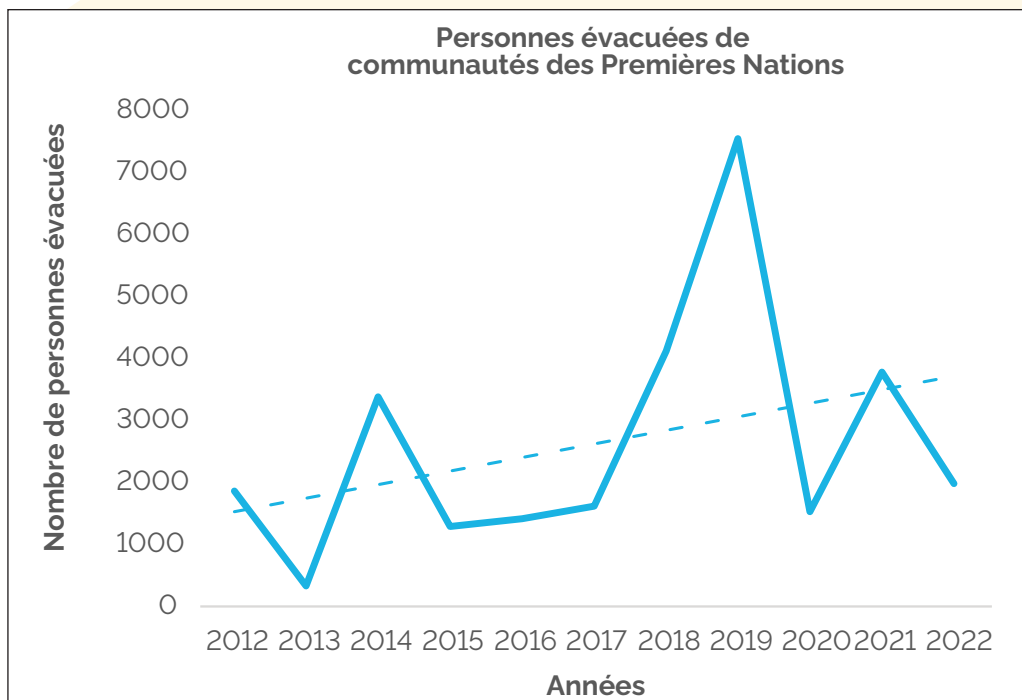
Évacuations des collectivités des Premières Nations liées aux urgences



Description de la figure : Communautés des Premières Nations évacuées

Graphique linéaire intitulé « First Nations Communities Evacuated » (communautés des Premières Nations évacuées) qui montre le nombre de communautés des Premières Nations évacuées entre 2012 et 2022. L'axe X intitulé « Years » (années) indique les années de 2012 à 2022. L'axe Y intitulé « # of Communities Evacuated » (nombre de communautés évacuées) indique le nombre de communautés des Premières Nations évacuées.

- Le nombre de communautés des Premières Nations évacuées était : 4 en 2012, 1 en 2013, 3 en 2014, 1 en 2015, 1 en 2016, 2 en 2017, 3 en 2018, 6 en 2019, 3 en 2020, 6 en 2021 et 4 en 2022.



Description de la figure : Personnes évacuées de communautés des Premières Nations

Graphique linéaire intitulé « Evacuees from First Nations Communities » (personnes évacuées de communautés des Premières Nations) qui montre le nombre de personnes évacuées de communautés des Premières Nations de 2012 à 2022. L'axe X intitulé « Years » (années) indique les années de 2012 à 2022. L'axe Y intitulé « # of Evacuees » (nombre de personnes évacuées) indique le nombre de personnes évacuées de communautés des Premières Nations.

- Le nombre de personnes évacuées de communautés des Premières Nations était : 1862 en 2012, 331 en 2013, 3381 en 2014, 1293 en 2015, 1419 en 2016, 1617 en 2017, 4120 en 2018, 7543 en 2019, 1528 en 2020, 3780 en 2021 et 1983 en 2022.

Statistiques clés

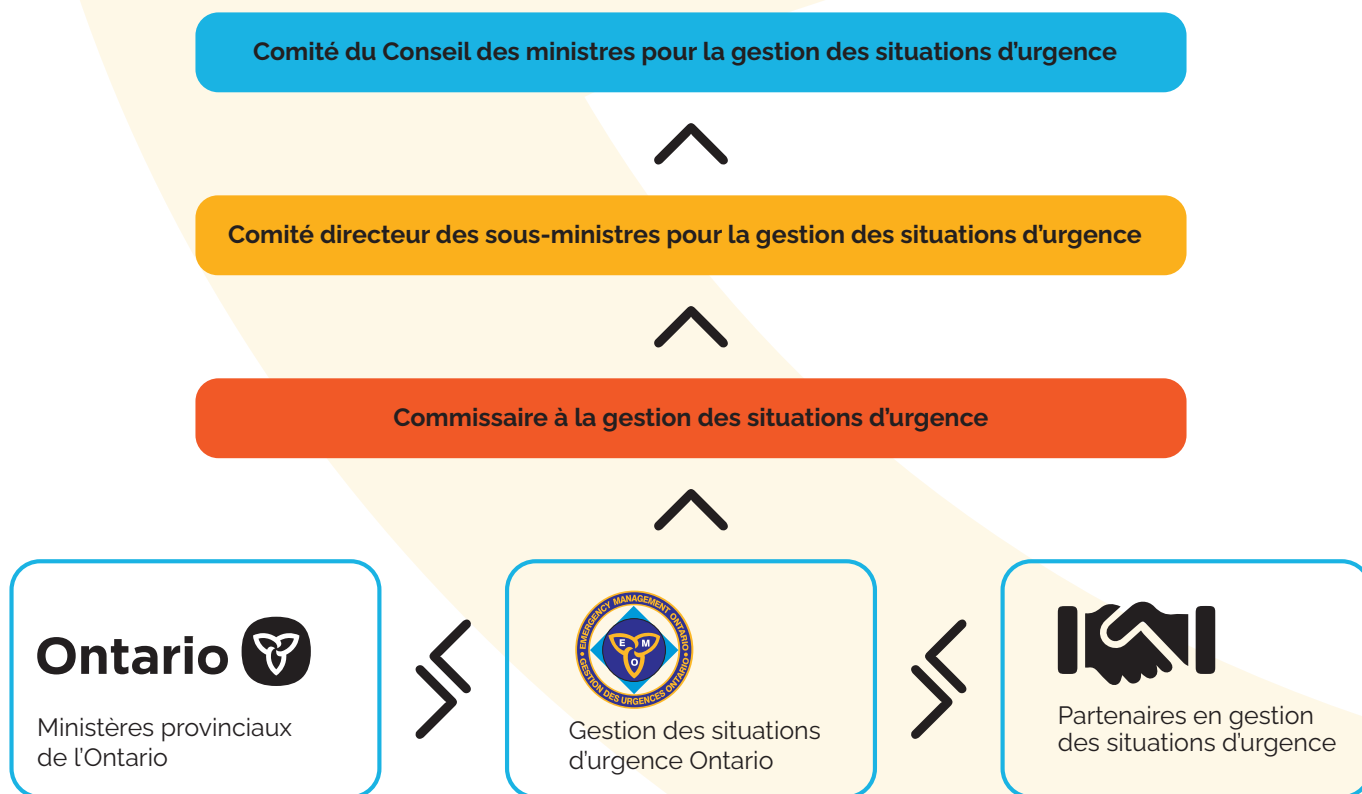
- Il y a eu une augmentation constante du nombre de collectivités des Premières Nations qui ont été évacuées en raison d'urgences.
- Le nombre de personnes évacuées des collectivités des Premières Nations a également augmenté au fil du temps.
- En 2021, il y a eu 1 198 feux de végétation en Ontario et la superficie des terres brûlées a été la plus grande jamais enregistrée dans la province.

Annexe C : Cadre ontarien de gouvernance et de responsabilisation pour la gestion des situations d'urgence

Aux termes du cadre provincial de gouvernance et de responsabilisation pour la gestion des situations d'urgence, Gestion des situations d'urgence Ontario, dirigé par le commissaire à la gestion des situations d'urgence, a la responsabilité d'assurer la coordination de la gestion des situations d'urgence dans la province, y compris en apportant un soutien à ce qui suit :

- **Comité directeur des sous-ministres pour la gestion des situations d'urgence :** Un comité de direction de la fonction publique de l'Ontario composé de certains sous-ministres ayant des portefeuilles de gestion des situations d'urgence. Le comité offre un espace pour échanger des renseignements, des pratiques exemplaires et des mises à jour sur la situation concernant la préparation, la prévention et l'atténuation des situations d'urgence. Le comité est présidé par le sous-ministre et le commissaire à la gestion des situations d'urgence et appuie le Comité du Conseil des ministres pour la gestion des situations d'urgence.
- **Comité du Conseil des ministres pour la gestion des situations d'urgence :** Un comité du Conseil des ministres présidé par le président du Conseil du Trésor qui fournit des conseils stratégiques au Conseil des ministres concernant les activités réalisées pour prévenir et atténuer les situations d'urgence, s'y préparer, intervenir et se rétablir.

Cadre ontarien de gouvernance et de responsabilisation



Description de la figure: Description du cadre ontarien de gouvernance et de responsabilisation

Une représentation visuelle qui décrit le cadre ontarien de gouvernance et de responsabilisation. Cela comprend Gestion des situations d'urgence Ontario, en tant que guichet unique pour la coordination provinciale de la gestion des situations d'urgence qui travaille avec les ministères provinciaux de l'Ontario et d'autres partenaires externes de la gestion des situations d'urgence pour informer le commissaire à la gestion des situations d'urgence, le Comité directeur des sous-ministres pour la gestion des situations d'urgence et le Comité du Conseil des ministres pour la gestion des situations d'urgence pour soutenir la coordination et la prise de décision du gouvernement dans le cadre de la préparation et de l'intervention en cas d'urgence.

L'approche à guichet unique de Gestion des situations d'urgence Ontario appuie le cadre de gouvernance et de responsabilisation de l'Ontario, y compris la coordination et la prise de décisions du gouvernement dans le cadre de la préparation et de l'intervention en cas d'urgence.

Annexe D : Intervenir en cas d'urgence

Vous trouverez ci-dessous des exemples de mesures qui peuvent être utiles à la réponse à une urgence à l'échelle locale.

Intervention immédiate

Lorsqu'une urgence survient et touche une collectivité des Premières Nations ou une municipalité, des procédures particulières doivent être suivies et le plan de gestion des situations d'urgence local peut être activé pour orienter les activités d'intervention

La situation d'urgence peut être déclarée par une collectivité des Premières Nations ou une municipalité

La déclaration d'une situation d'urgence est une étape procédurale visant à attirer l'attention sur un incident, à activer des ressources spéciales et/ou des pouvoirs et autorisations spéciaux conformément aux règlements municipaux, aux accords bilatéraux entre l'Ontario et le Canada et/ou aux plans d'intervention d'urgence, selon ce qui est disponible et jugé nécessaire.

Le chef d'une collectivité des Premières Nations ou le chef du conseil d'une municipalité peut déclarer une urgence qui peut s'étendre à une partie ou à la totalité de la zone géographique au sein d'une collectivité des Premières Nations ou d'une municipalité.

Demander un soutien à Gestion des situations d'urgence Ontario

Si les ressources de la collectivité des Premières Nations ou de la municipalité sont insuffisantes pour faire face à la situation d'urgence, des soutiens provinciaux à la gestion des situations d'urgence peuvent être demandés par l'entremise de Gestion des situations d'urgence Ontario. Gestion des situations d'urgence Ontario peut assurer la coordination entre les partenaires, y compris les ministères provinciaux, les municipalités, le gouvernement fédéral et les collectivités des Premières Nations, afin de fournir des ressources pour soutenir et faciliter l'intervention d'urgence.

Si une situation d'urgence oblige les membres de la collectivité à évacuer la zone touchée, Gestion des situations d'urgence Ontario travaillera avec ses partenaires pour mieux déterminer quelles collectivités d'accueil peuvent recevoir les personnes évacuées, faciliter le déplacement sécuritaire des personnes évacuées, faciliter la réalisation d'évaluations pour surveiller les risques et aider les personnes à retourner en toute sécurité dans leur collectivité.

Une collectivité des Premières Nations ou une municipalité peut demander un soutien provincial sans déclarer une urgence.

Annexe E : Ressources supplémentaires pour les Ontariennes et les Ontariens

Pour de plus amples renseignements, visitez la page Web de Gestion des situations d'urgence Ontario. La page Web de Gestion des situations d'urgence Ontario fournit des ressources telles que :

- Un glossaire complet des termes de la gestion des situations d'urgence
- Des conseils personnalisés sur la façon de se préparer et les mesures à prendre en fonction du type d'urgence
- Comment aider les enfants, les personnes handicapées et les personnes âgées à rester en sécurité lors des situations d'urgence
- Les étapes pour créer votre propre plan d'action sur la protection civile en ligne.
- Des listes de vérification de la préparation aux situations d'urgence pour vous permettre de vous assurer que vous et votre famille êtes outillés et informés lors d'une situation d'urgence
- Des détails sur la signification de la déclaration d'une situation d'urgence
- Des plans d'intervention d'urgence tels que le Plan provincial d'intervention en cas d'urgence

Voyez les ressources supplémentaires ci-dessous :

- Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence
- Un plan pour rester ouvert
- Soutiens relatifs à la COVID-19

Notes en bas de page

1. Sécurité publique Canada (2019) Stratégie de sécurité civile pour le Canada, Ottawa. Gouvernement du Canada. Tiré de : <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/mrgncy-mngmnt-strty/mrgncy-mngmnt-strty-fr.pdf>
2. Nishnawbe Aski Nation (2021, May 21) Emergency Management for First Nations in Ontario. Tiré de : <https://indd.adobe.com/view/publication/3770b10c-3cdd-4284-9950-bd9a59272301/1/publication-web-resources/pdf/Untitled-4.pdf> (en anglais)
3. Ready (2021) Types of Exercises. Gouvernement des États-Unis (en anglais). Tiré de : <https://www.ready.gov/exercises>
4. CBC News (2022, November 4) Deep snow and soggy spring led to a slow forest fire season in northwestern Ontario. Tiré de : <https://www.cbc.ca/news/canada/thunder-bay/forest-fire-season-wrap-1.6639181> (en anglais)
5. McNeil Consulting Inc. (2019). Examen indépendant des inondations de 2019 en Ontario. Tiré de : <https://www.ontario.ca/fr/document/examen-independant-des-inondations-de-2019-en-ontario>
6. CTV News (2022, January 6) Indigenous communities at higher risk of climate change – induced flooding, study shows. Tiré de : <https://www.ctvnews.ca/climate-and-environment/indigenous-communities-at-higher-risk-of-climate-change-induced-flooding-study-shows-1.5730269> (en anglais)
7. Institut climatique du Canada (septembre 2022) : Limiter les dégâts : Réduire les coûts des impacts climatiques pour le Canada. Tiré de : <https://institutclimatique.ca/reports/limiter-les-degats/>

